

Oui, je soutiens l'action de ma paroisse et de l'Eglise Catholique de Guadeloupe

Attention !
Pour bénéficier
de la réduction d'impôt,
retournez ce bon avant
le 31 décembre 2009

- Je verse €
- Par chèque bancaire à l'ordre de l'Association
Diocésaine de Guadeloupe
- En espèces
- Je choisis le prélèvement automatique et je remplis
la demande de prélèvement au verso.

Nom de ma paroisse

- Je souhaite recevoir un reçu fiscal
- Je souhaite recevoir une information
sur la possibilité de léguer une partie de mes biens
ou de faire un don à l'Eglise

à renvoyer à : Association Diocésaine de Guadeloupe
1, Place Saint-François - 97100 BASSE-TERRE
ou à votre paroisse, accompagné de votre don.

Mes coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

E-Mail :